Bonjour à tous et toutes,

Un petit rappel pour certains et certaines, une information pour d’autres, quoiqu’il en soit, l’APMF est ravie de pouvoir vous réunir à nouveau afin d’échanger ensemble sur nos pratiques et des thèmes liés à celles-ci.

**Notre prochaine réunion d’étude a lieu le Vendredi 1er mars 2024 (était prévue en octobre 2023….)**

**Inscription obligatoire**

**Le Thème choisi : Médiation familiale et Justice**

L'occasion pour nous de :

- mieux connaitre les pratiques existantes sur les divers territoires de la Région Languedoc Roussillon (eh oui, petit rappel, l'APMF a conservé l'ancien découpage régional) MF et Justice, acteurs actuels

- s'enrichir des expériences des uns et des autres

- de réfléchir tous ensemble aux points d'amélioration, puis à l'intégration de nouveaux acteurs justice = JE, etc... Le décret du 2 octobre 2023 vient notamment préciser les dispositions de la loi du 7 février 2022 relative à la protection de l’enfance sur la collégialité en assistance éducative, médiation familiale et l’assistance du mineur de la nouvelle loi Taquet.

Un travail partenarial avec les JE serait utile afin d’harmoniser les besoins, les attendus et les pratiques.

Cette journée était proposée dans un premier temps aux adhérents de l’APMF. Face aux demandes, elle s’est ouverte aux non adhérents également.

Ci-après, un bulletin d’inscription à me retourner ou par mail ou courrier, cf bulletin.

**MERCI à tous et toutes, et à très bientôt j’espère.**

Nathalie MAUFROY

DR APMF Languedoc Roussillon

06.99.42.30.48

***"Là où il y a une volonté, il y a un chemin" Lao Tseu***